

BÉHAR BÉ'HOUKOTAÏ

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"
054 976 54 17



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« Si dans mes statuts vous marchez et mes Mitsvot vous gardez, vous les faites... je donnerai leur pluies en leur temps...vous aurez du pain à manger en abondance, et vous demeurerez en sécurité dans votre pays. Je ferai régner la paix dans ce pays, et nul n'y troublera votre repos ; je ferai disparaître du pays les animaux nuisibles, et le glaive ne traversera point votre territoire... » (Vayikra 26 ; 3-6)

Comment pouvoir bénéficier de ces magnifiques bénédictions ? Et qu'est-ce que signifie « marcher dans les statuts d'Hachem » ?

Le Or Ha'haim Hakadoch offre rien que sur ces mots 42 explications différentes !

Et voici ces mots pour la septième explication : « Dans les Pirkeï Avot (4;14) il est enseigné "Exile-toi dans un lieu de Torah... (...)" c'est-à-dire qu'il faut aller d'endroit en endroit pour acquérir la Torah, comme l'explique la Guémara ('Haguiga 5b) : tous s'exilaient pour aller étudier. Certains partaient pour six mois, et revenaient un seul jour pour s'occuper de leurs affaires. Tel est le sens du verset : "si dans Mes statuts (...)" : il évoque l'étude de la Torah pour laquelle il faut marcher [s'exiler]. En effet, pour se consacrer librement à l'étude, il n'est pas possible d'étudier chez soi, car celui qui reste chez lui sera sans cesse détourné de son étude par des soucis d'ordre ménager. C'est pourquoi "l'homme doit abandonner son père et sa mère" et quitter l'endroit où il est pour aller à la recherche de la Torah.»

Selon les paroles du Or Ha'haim Hakadoch, Hachem exige que nous nous exilions pour la Torah, que nous nous arrachions de notre cocon pour pouvoir avancer, c'est la condition sine qua non pour acquérir et intégrer la Torah.



EN MARCHÉ VERS LES BÉNÉDICTIONS

Pour avancer et s'élever dans la vie il faut savoir parfois se déconnecter de son environnement, savoir faire le tri autour de soi, ce qui est nuisible où pas, que ce soit des personnes ou des objets. Il y a parfois des gens autour de nous qui nous empêchent d'avancer, ils nous retiennent !!!

A ce sujet le Rav Pinkus Zatsal rapporte l'histoire suivante : En observant la grande porte du grand Beth Hamidrach de la yéchiva, il constate après un calcul simple qu'elle parcourt chaque jour plusieurs centaines de kilomètres... La porte est poussée chaque matin par plus de 300 barou'him (étudiants) qui rentrent pour la téfila.

Pour chaque poussée exercée la porte parcourt 2 mètres (ouverture-fermeture). Multiplions par les 300 élèves qui rentrent chaque matin dans le Beth Hamidrach cela représente 600 mètres. Ensuite ils sortent pour aller prendre le petit déjeuner, donc encore 600 mètres, puis ensuite il retourne au Beth Hamidrach pour étudier encore 600 mètres... ainsi de suite... une douzaine de fois par jour ce qui fait environ à la fin de la journée 6-7 kilomètre, à la fin de la semaine une cinquantaine... et pourtant après déjà plusieurs années en poste à la yéchiva, suite p2 avec des milliers de kilomètres au compteur, elle n'a pas bougé !!! Mais pourquoi ? comment se fait-il?! La voiture

elle avance, mais cette pauvre porte est là !! C'est tout simplement parce qu'elle est attachée !!! Elle bouge certes, mais n'avance pas, et ce sera ainsi tant qu'elle sera attachée !! Le vrai problème c'est que l'on a peur du regard des autres, ne plus être comme tout le monde... Mais est ce que le juif doit être comme tout le monde pour réussir ?

Prenons par exemple les anglais, ils n'ont honte de personne. Leur volant est à droite, ils roulent dans l'autre sens, ils ne mesurent pas en mètre, n'utilisent pas les euros, ils sont restés eux mêmes, majestueux! Ils ont su resté authentique. **Suite p3**



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Dans notre Paracha est mentionné: « (Hachem) nous a donné la terre de Canaan pour être notre D.ieu ». Le Talmud dans Kétouvt 110 apprend de ce verset une chose étonnante: « Celui qui vit en dehors d'Israël RESSEMBLE à quelqu'un qui n'a pas de D.ieu, tandis que celui qui réside en Israël a un D.ieu! »

Malgré tout, il existe une discussion entre les grands Poskims (décisionnaires) à savoir s'il y a une Mitsva de résider en Israël. Le Rambam dans son Séfer Hamitsvot ne rapporte pas cette Mitsva tandis que le Ramban s'oppose (Mitsva 4) et rapporte des preuves qu'il y a une Mitsva de nos jours à vivre en Israël. Il existe une intéressante 'Responsa'(Yoré Déa 454) d'un grand de la Hassidout : le Avnei Nézer élève du fameux Rabi de Kotzk. Après avoir rapporté des preuves qu'il y a une Mitsva de résider en Israël, il donne une explication saisissante de la raison pour laquelle beaucoup des grands du Clal Israël ne sont pas montés dans le saint pays.

Avant d'aborder sa réponse il faut expliquer qu'à un niveau spirituel TOUTES les nations du monde (à l'exception de la terre d'Israël) ont un Prince/Sar dans les Cieux. On l'apprend par des versets de nos prophètes! C'est par lui que l'abondance descend dans tel ou tel pays. Par conséquent, explique le Avnei Nézer, la raison pour laquelle les grands de notre nation ne sont pas montés en Israël, était que leur Parnassa provenait de la Gola (diaspora) et donc restait aux 'mains' de ce Sar. Explique le

Y A-T-IL UNE MITSVA DE VIVRE EN ISRAËL ?



grand Rav que recevoir de la Gola son pécule mensuel c'est continuer à être influencé par le Sar de la nation étrangère et ça diminue en cela la Mitsva de résider en Israël!! Par contre la mitsva sera entièrement accomplie si on arrive à vivre du Chéfa/abondance qui provient du pays d'Israël!- Fin de ces paroles révolutionnaires!

Malgré tout il faut savoir que c'est un 'Hidouch (nouveau) qui n'est pas rapporté parmi les autres grands Poskims. Il reste un point fondamental bien au-delà des paroles du Avnei Nézer. C'est que la montée en Erets doit rester une véritable 'Alya' c'est-à-dire une montée dans la spiritualité, c'est-à-dire la Thora et les Mitsvot! Si la famille abandonne une communauté, une Bonne EDUCATION juive en Gola pour arriver en Erets et diminuer dans la vie juive... alors c'est sûr qu'il n'y a AUCUNE Mitsva à venir dans le pays de l'Agence Juive!! Et si on rétorque la Guémara Kétouvt mentionnée au début, le Ben Ich Hai l'explique: c'est qu'en dehors d'Israël les Téfilot du Clal Israël passent par ces Anges/Sar avant d'arriver devant le Trône Céleste.

C'est en cela que la Avoda du Juif en Gola ressemble un tant soit peu à de l'idolâtrie. Tandis qu'en Erets Israël les prières passent DIRECTEMENT vers Hachem : vers le D.ieu unique et pas au travers des anges. **Mais il reste sans le moindre doute que l'Avoda/le service saint, qu'elle soit en Erets ou en Gola fait PLAISIR à Hachem. Et c'est le véritable but !**

Rav David Gold ☎00 972.390.943.12



Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

Le Roi est arrivé avec toute sa cour dans la ville ; énormément de monde était venu l'accueillir et l'honorer quand, soudain, voici qu'un homme prend une pierre et la jette sur le carrosse du Roi. Il est vite attrapé, puis condamné à mort par le tribunal. Cependant, le Roi pense qu'il est insensé de tuer cet homme qui ne comprend même pas la gravité de son acte. Le Roi demande à le rencontrer car il désire s'occuper personnellement de son cas. Voici que l'homme se retrouve face à face avec le Roi ; il est terrorisé de savoir ce qui va lui arriver. Mais, contrairement à ses fortes appréhensions, le Roi lui demande alors de l'accompagner et de passer la journée ensemble. Le Roi lui montre rapidement une partie de son domaine et de ses possessions, il lui explique le rôle qu'il assume, ainsi que toutes ses grandes responsabilités. Lorsque le pauvre paysan comprend enfin l'étendue de sa faute, il se met à pleurer et, tout en sanglotant, il demande pardon au Roi et lui jure que s'il avait su qui était le Roi, il n'aurait jamais osé lui jeter une pierre !!! À ce moment-là, le Roi lui dit alors qu'il lui accorde son pardon, à condition qu'il raconte aux autres ce qu'il ressent et combien grand est son regret d'avoir fauté contre le Roi.

SI J'AVAIS SU...

Le Baal Chem Tov dit le Roi, c'est Hachem !! Le Roi du Monde, de tous les mondes ... ! Le seul et unique Roi ... Le Roi des Rois ! À chaque fois que l'on agit mal – en acte, en parole, en pensée - c'est comme si nous Lui jetions une pierre et les anges veulent nous accuser et nous punir d'avoir manqué de Kavod au Roi, ce qui nous rend passibles de mort. Mais Hachem, dans Sa grande miséricorde, nous permet de réfléchir et de regretter. Il nous donne du temps (le confinement par exemple) pour prendre conscience de Sa grandeur et de faire tchéouva. C'est lorsque l'on a acquis de la maturité et que l'on a compris la grandeur de Hachem que l'on se met alors à pleurer d'émotion et de reconnaissance. Il nous appartient, dès lors, de parler aux autres, à ceux qui vivent encore dans l'obscurité, de leur raconter, combien Hachem est Puissant, et combien Sa Création est majestueuse !



Savez-vous pourquoi?

LA FERMETURE DES SYNAGOGUES

Tout le monde connaît et se souvient de cette pancarte qui ornait les murs de nos synagogues « si tu viens à la synagogue pour parler, où iras-tu pour prier ? ». Combien ce slogan est malheureusement d'actualité !

La synagogue, vous rappelez-vous cet endroit ? Conçu officiellement pour prier et parler à Hachem. Mais ces dernières semaines nous nous voyons contraint de prier dans des halls d'immeubles, entre deux bâtiments, ou encore seul chez soi ! Que s'est-il passé ? Afin de comprendre voici ci-dessous un enseignement du Or Tsadikim au sujet de la synagogue :

Nos Sages de mémoire bénie, nous ont expliqué pourquoi les synagogues et les salles d'étude furent comparées aux fleuves, comme il est écrit « Elles se développent comme des vallées, comme des vergers le long d'un fleuve » (Bamidbar 24;6)

Un fleuve, on y entre impur, on en sort pur, de même les synagogues et les salles d'étude, on y entre avec la souillure de ses fautes, on demande la miséricorde du Saint Béni soit-Il qu'il nous pardonne, alors on en sort pur, car la synagogue et la salle d'étude sont « Mikdash méat /un petit sanctuaire ». À cause de l'amour du Saint béni soit-Il pour Israël; Il ne les quitte jamais, même en exil; la présence divine réside à l'intérieur de chaque synagogue. Donc, avant d'y entrer, on se débarrassera de toutes les pensées qui risquent de troubler la prière. On n'entrera pas dans une synagogue avec précipitation, comme on pénètre chez soi ou chez son ami, mais on se tiendra un moment à l'entrée, le temps de faire entrer la crainte de D... dans son cœur, car Sa sainteté réside dans la synagogue, comme le dit notre père Yaakov : « Que ce lieu est redoutable ! Ce n'est autre que la maison du Seigneur » (Berécht 28,17).

Chaque fois que nous nous adressons au Saint Béni soit-Il, nous mentionnons tout d'abord le mérite de nos ancêtres, car c'est grâce à leur mérite que notre prière est entendue. On pénètre dans la synagogue avec soumission et avec peur. On se courbe devant L'arche Sainte.

La présence divine réside dans la synagogue aussi veillerons-nous à nous conduire dans son enceinte avec le plus grand respect. Le saint Ari zal n'y élevait jamais la voix, même dans sa prière par suite de sa grande sou-

mission et sa crainte de D..., seulement le jour de Chabat, il élevait un peu la voix dans la lecture des Téhilim en l'honneur du Chabat.

À plus forte raison, on ne s'engage a dans aucune conversation qui n'a aucun rapport avec la prière. Même après la prière, quand la présence divine réside encore dans la synagogue, celui qui élève la voix pour parler de sujets qui sont sans rapport avec la prière ou avec l'éloge de D..., béni soit-Il, traite avec mépris la sainteté de D... et expulse la présence divine de la synagogue. Maudit est le serviteur qui jette dehors son maître de sa maison.

La présence divine se plaint et l'accuse : « Le Seigneur m'a livré entre des mains contre lesquelles je ne puis me défendre » (Lamentations 1,14). Il est dit alors a son propos « La colombe ne trouva pas de point d'appui pour la plante de ses pieds » (Berechit8,9). Car dans l'exil, elle ne trouve refuge que dans les synagogues d'Israël. À cause d'un ignorant qui parle de choses futiles et élève la voix comme s'il se trouvait dans un de leurs théâtres, la présence divine n'a d'autre choix que de sortir et d'errer. À son propos il est dit « Un fils sot cause le tourment de sa mère » (Proverbes 10,1). Sa punition est telle, que D... nous en préserve, qu'il se retrouvera lui-même entre les mains de gens cruels qui ne lui laisseront ni répit, ni refuge. Aussi prendrons-nous garde à respecter les conseils de nos Sages, alors notre âme s'illuminera de la lumière de la vie. (fin des paroles du Or Tsadikim)



Voilà déjà plus de deux mois, qu'Hachem nous a scellé toutes Ses synagogues, sans force ni violence, juste avec une bactérie microscopique ! Nous n'avons pas su honorer et respecter Son sanctuaire et Sa couronne, Il a placé la « corona » pour nous empêcher d'y rentrer. Ce virus qui tue, certes mais doit être sujet de réflexion et de remise en question.

Rappelons-nous à l'époque où nous nous croyons permis de tout, dans ces lieux saints nous avons sans retenu parler de tout et surtout de rien ; utilisé nos téléphones à tort et à travers etc.!

Mais surtout, ce qu'il y a de très étonnant en Israël, alors que les commerces, canyone, salles de sport et j'en passe ont repris du service, les synagogues n'ont toujours pas eu d'autorisation officielle d'ouvrir !

Ce n'est pas la faute du gouvernement, mais juste la volonté d'Hachem, Il désire nous faire comprendre notre délit, d'avoir enfreint délibérément l'honneur de Son sanctuaire. A méditer....

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchatat@gmail.com

La réussite spirituelle et matérielle de Ilan CHEMLA, son épouse et leurs enfants. Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de Ruddy GUEDJ, son épouse et leurs enfants. Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouina Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

La guérison complète et rapide de tous les malades de Am Israël

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Ton peuple

Nos Sages nous enseignent : « Mieux vaut pour l'homme être traité de fou toute sa vie plutôt que d'être mauvais un seul instant aux yeux de D.ieu. » Le Rav Sitruck Zatsal disait « Mieux vaut le courage de la solitude, que la lâcheté de la société ». La Guémara (Kétouovot 17a) nous enseigne : « Et si l'on vient te dire qu'il faut toujours mêler son esprit à la société : réponds que c'est d'accord s'il s'agit d'hommes qui se conduisent comme des hommes, et non comme des animaux. »

« Si dans mes statuts vous marchez et mes Mitsvot vous gardez... » (Vayikra 26;3) C'est aussi marcher dans les voies de la halakha nous dit aussi le Or Ha'haïm Hakadoch. La Halakha qui est avant tout le code de lois régissant toutes les facettes de la vie du Juif. Étudier et observer la halakha assure la survie de chacun d'entre nous. Rachi explique que la Torah inculque la voie à suivre et permet de s'écarter du péché. Comme nous le disons tous les matins dans la téfila : « כל השוּנְהָ הַלְכוּת בְּכֹל יוֹם, מְבַטֵּחַ לֹא שֶׁהוּא בְּוֵעוּלָם הַבָּא, שֶׁנֶּאֱמַר הַלְכוּת עוֹלָם לוֹ, אֵל תִּקְרֵי הַלְכוּת, הַלְכוּת אֱלֹהִים » quiconque étudie tous les jours les lois est assuré d'accéder au monde futur, car il est dit "les chemins du monde lui appartiennent", ne lis pas "chemins/הַלְכוּת" mais "lois/הַלְכוּת".

On ne doit pas faire comme ceux qui déclarent : « Je préfère ne pas savoir !... » en se disant que leur ignorance les dispensera du châtement.

Le 'Hafets 'Haim (Ahavat Hessed 2ème partie, chapitre 9) explique que le mauvais penchant n'abandonne jamais ses tentatives de persuader la personne de se montrer moins strict dans l'observance des Mitsvot et de se dire : « Quel besoin as-tu de connaître ta grande responsabilité de pratiquer la bonté ? N'est-il pas préférable de l'ignorer, de façon à demeurer dans la catégorie de ceux qui pêchent sans intention et ne pas faire partie de ceux qui pêchent de façon délibérée ? »

Le 'Hafets 'Haim raconte qu'il a entendu la réponse donnée à cet argument par l'un des grands érudits de sa génération. Il expliquait qu'on peut comparer cette attitude à celle d'un homme pensant que s'il gardait les yeux fermés en marchant, ce ne serait pas sa faute s'il trébuchait et tombait. Ce sage avait rapporté la parabole suivante :

Un homme sur le point de prendre la route reçoit le conseil d'éviter un certain trajet car la route, à cet endroit, est parsemée de crevasses et d'embûches. « J'ai une façon de résoudre ce problème, répond-il. Donnez-moi une écharpe ». « A quoi te servira une écharpe ? lui demandent ses compagnons. « Je m'en servirai pour me couvrir les yeux, leur explique-t-il. De cette façon, personne ne pourra se moquer de moi si je tombe car, comme je n'y vois rien, je n'aurais de toute façon pas pu éviter la crevasse !... »

Cette « stratégie » est accueillie par des éclats de rire. « Imbécile ! lui disent ses compagnons. C'est précisément parce que tu t'es couvert les yeux alors que tu aurais pu t'en servir pour éviter les embûches qu'on se moquera de toi ! »

De la même façon, le yétser hara conseille à l'homme de marcher les yeux fermés pour ne pas connaître ses obligations (en Torah). Il croit pouvoir se justifier en disant : « Je ne connaissais pas mes obligations car j'avais les yeux fermés... » En réalité, cela ne fera qu'aggraver son cas car on lui reprochera d'avoir fermé les yeux.

« Si dans mes statuts vous marchez et mes Mitsvot vous gardez... » S'exiler, pour étudier, nous permettra de nous instruire et connaître la Halakha. Ainsi nous pourrions avancer les yeux ouverts, éviter les embûches et bénéficier de toute les bénédictions promises.

Chabat Chalom

Rav Mordékhaï Bismuth ☎054.841.88.36
mb0548418836@gmail.com

L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

QU'EST-CE QUE TU M'AS FAIT ?!

« Et alors ils expieront leur iniquité » (Vayikra 26;41)

À la fin de la remontrance, il est écrit : « moi aussi je les aurai traités hostilement en les déportant dans le pays de leur ennemis, à moins qu'alors leur cœur obtus ne s'humilie, et alors ils expieront leur iniquité ».

Comment expier ? Par l'argent dépensé quand on amène un sacrifice et par les souffrances endurées par notre corps.

Le Rav Galinsky zatsal raconta : un jour que je me trouvais à l'hôpital, un médecin qui avait l'air perturbé me demanda conseil : il me raconta que, quelques jours auparavant, était hospitalisé dans le service un homme gravement malade, qui endurait de terribles souffrances corporelles. La maladie l'avait très rapidement diminué et le diagnostic ne laissait entrevoir aucun espoir de guérison. La mort aurait dû avoir raison de lui depuis longtemps, il était maintenant en vie artificiellement, branché à plusieurs appareils. Lors d'une ultime visite des médecins, il fut conclu que son cas était désespéré et qu'il n'y avait pas de raison de laisser cet homme continuer à souffrir pour rien, il fut donc décidé de débrancher les appareils qui le maintenaient en vie. En seulement trois heures, tout fut terminé.

Avant-hier, le défunt apparut en rêve au médecin en lui reprochant : "Qu'est-ce que tu m'as fait ?!"

"Je t'ai libéré de tes souffrances", lui répondit-il.

"Pourquoi ?!", marmonna le défunt. « Mon âme est montée au Ciel et on m'a appris qu'il me restait encore quatre jours de souffrance dans ce monde afin d'expier toutes mes fautes. Je serais alors monté directement au paradis avec une âme purifiée. Et maintenant que tu as mis terme à ma vie prématurément, je ne sais pas combien de temps je vais devoir croupir en enfer ! Qu'as-tu fait ? A quoi bon ?! »

Le médecin était décontenancé, il me demanda : "C'est réellement comme ça ?! Quelle différence y a-t-il s'il souffre ici ou là-bas ?"

Le Rav lui répondit : "Bien-sûr qu'il y a une différence ! Notre monde s'appelle "le monde de la réduction".

Chaque mitsva accomplie ici a des répercussions décuplées dans les mondes supérieurs. Inversement, une faute, même la plus petite qu'il soit, a des effets destructeurs là-haut. Ainsi, la moindre petite souffrance dans ce monde évite un long séjour en enfer, d'autant plus que le Ramban a écrit dans l'introduction de son commentaire sur le livre de Lyov qu'un seul instant en enfer est bien plus pénible que les souffrances qu'a enduré Lyov tout au long de sa vie.

Mais écoutez plutôt cette histoire. Un jour que le Gaon de Vilna était entouré de ses disciples, il leur enseigna : "Sachez que tout ce qui est raconté dans le livre "Réchit 'Hokhma" au sujet des terribles souffrances de l'enfer est entièrement vrai, mais sachez que cela n'a pas été écrit pour faire peur. Bien au contraire, l'enfer est encore bien plus effrayant que ça !"

Les disciples furent secoués par les mots de leur maître, à tel point qu'un d'entre eux tomba malade. On en informa le Gaon de Vilna qui décida d'aller rendre visite au malade. Ses disciples l'accompagnèrent, ils étaient persuadés que leur maître allait rassurer le malade en lui demandant de ne pas prendre les choses trop à cœur, qu'après tout, ce n'était pas si terrible. Le malade fut très touché de la visite de son maître.

Celui-ci s'adressa à lui en ses termes : "Sache que tout ce que j'ai dit est vrai, nous ne sommes pas capables d'imaginer quelles sont les souffrances de l'enfer ! Ceci dit, j'ai oublié de rajouter un détail. Nous ne sommes pas capables non plus d'imaginer combien les souffrances endurées dans ce bas monde nous enlèvent celles qui nous attendaient en enfer !"

Le Rav Galinsky conclut son explication : "Et c'est ça que le défunt a voulu vous dire quand il vous est apparu en rêve !"

Le médecin fut bouleversé, il demanda : "Qu'est-ce qu'il me reste à faire ?!"

Je lui répondis : "Écoute bien, on est sur le point de l'envoyer en enfer, à ton avis, il n'a rien d'autre à faire que de descendre dans ce monde pour se plaindre devant toi ?! Et en plus, pour pouvoir faire ça, il faut que cela soit cautionné depuis là-haut, et sais-tu pourquoi on l'a cautionné ? Il n'y a qu'une seule raison possible. Puisque tu es responsable d'avoir arrêté trop tôt ses souffrances et donc de l'avoir empêché de rentrer directement au paradis, il s'est dévoilé à toi afin que tu répare les pots cassés et qu'il puisse récupérer son ticket pour le paradis !"

"Comment ?!", demanda-t-il d'un ton étonné.

"En revenant à la religion, et les mitsvot que tu vas accomplir vont lui donner plus de mérite !"

Il s'inquiéta : "Et jusqu'à ce que j'accomplisse ces mitsvot ?"

Je lui répondis : "Ne t'inquiètes pas, si tu prends sur toi de le faire, on considérera dans le Ciel comme si c'était déjà fait !"

Le médecin devint dès ce jour un Juif pratiquant !

(Traduit de l'ouvrage Véigadéa)

Rav Moché Bénichou



Nous lisons dans la Hagada de Pessa'h : **הָא לְחֵמָא עֵינְיָא. דִּי אֶכְלוּ אֲבֵהֶתְנָא בְּאַרְעָא דְּמִצְרַיִם... לְשִׁנָּה הַבָּאָה** "Voici le pain de pauvre que nos pères mangeaient en Égypte... L'année prochaine, en Erets Israël, **des hommes libres/Bnei 'horine** "

Dans toutes les Téfilot aussi, nous répétons : « Zeman 'héroutenou / l'époque de notre liberté »...

Mais que signifie l'expression בְּנֵי חוֹרִין / Bnei 'horine? Si l'on nous posait la question, chacun d'entre nous répondrait : « libre, liberté, affranchi... ». Mais si on pose la question à un olé 'hadach (nouvel arrivant en Israël) peu hébraïsant, qui chercherait dans son dictionnaire, il la traduirait par : « les fils des trous... ». Cette traduction littérale semble étrange, mais elle est d'une extrême profondeur !

Dans les Pirkeï Avot 6;2 il est dit : « *Les tables de la loi étaient l'œuvre de D.ieu, et l'écriture était celle de D.ieu, gravé « קְרוֹת » sur les tables* » (Chémot 32;16) ; **ne lis pas « קְרוֹת gravée » mais « תְּלוּת liberté. » Car il n'y a d'homme réellement libre que celui qui s'adonne à l'étude de la Torah... »**

Il est fréquent de trouver dans la Michna ce genre d'enseignement : « *ne lis pas de cette façon, mais plutôt ainsi* ». On pourrait se demander pourquoi, et surtout de quel droit, on pourrait changer ce qu'il est écrit.

L'intention de la Michna n'est pas de corriger le texte de l'Écriture. Elle veut simplement montrer que le verset peut être interprété différemment.

Le Maharal de Prague explique ce qui suit :

Lorsque l'on taille la pierre pour y graver des lettres, c'est grâce à l'action de creuser que la lettre va apparaître, en tapant des petits coups qui font des trous. **L'accumulation de tous ces petits trous va donner naissance à une lettre, puis une autre, puis un mot...** Ainsi, les Lou'hot/tables de la loi ont été taillées par Hakadoch Baroukh Hou. Il les a gravées ! Il a gravé les Dix Commandements et, par cette action, a « **imprimé notre carte d'identité** » dans la pierre. Celle-ci en main, **nous sommes un peuple, un peuple libre, des Bnei 'Horine.**

Établissons maintenant un lien entre la traduction de notre olé 'hadach et la Michna dans les Pirkeï Avot qui nous demande de ne pas lire Gravée mais Liberté.

En effet, Bnei 'Horine signifie les hommes libres, mais aussi les « fils des trous ». C'est grâce à ces trous, les trous de la gravure des Lou'hot/tables de la loi, que nous sommes libres !

Ainsi, l'expression Bnei 'Horine prend tout son sens: hommes libres mais aussi fils des trous, qui sont issus de la taille des Lou'hot !!

Nous comprenons donc que le but de la fête de Pessa'h, ce n'est pas juste la sortie d'Égypte. Le but principal, c'est de recevoir la Torah !

Comme le dit la Michna : **Car il n'y a d'homme réellement libre que celui qui s'adonne à l'étude de la Torah !** Il ne faut pas confondre cette notion avec le terme de liberté employé en hébreu moderne : « 'hofchi », car un juif n'est jamais « 'hofchi »/affranchi. Comme l'explime David Hamélékh dans les Téhilim (88;6) : « **לַבְּמֵתִים הַמּוֹתִים חָפְזִי** : « les morts sont libres ». Et la Guémara (Chabat 30a) explique dans quel sens les morts sont libres : lorsqu'un homme meurt, il devient libre/'hofchi de la Torah et des Mitsvot, dans la mesure où il ne peut plus étudier ni accom-

plir des Mitsvot.

Un juif vivant ne peut pas être 'hofchi/affranchi, et encore moins lorsqu'il vit en Erets Israël (contrairement au passage de l'hymne national israélien : « *Ihivot am 'hofchi beartsénou....* »/être un peuple affranchi sur notre terre).

Nous sommes dans ce monde dans un seul but, Hachem nous a libérés d'Égypte pour une seule raison : Le Midrach Hagada enseigne : « Moché annonça la délivrance aux Bnei Israël et ajouta qu'au terme de 50 jours après la délivrance, ils recevraient la Torah. Comme il est dit : « *Quand tu auras fait sortir le peuple d'Égypte, vous servirez Ha-Elokim sur cette montagne-ci* » (Chémot 3;12), et le texte fait allusion au don de la Torah sur le mont Sinaï.

Le Séfer Ha'hinoukh est un ouvrage ayant pour but de nous expliquer la racine et la nature de chaque Mitsva, ainsi que ses raisons de cette dernière, afin de mieux comprendre les Mitsvot et définir notre rôle et notre travail. Il explique que la Mitsva de Séfirat Haômère n'est pas simplement l'action de compter. Tout le monde sait compter.

Que la Torah attend-elle de nous ?

La sortie d'Égypte, précédée des plaies et accompagnée de miracles, n'a été orchestrée et accomplie que dans un seul but : la venue des Bnei Israël au Mont Sinaï pour recevoir la Torah.

Dans quel but Hakadoch Baroukh Hou nous a-t-il délivrés de l'esclavage ? Est-ce pour que nous puissions souffler, respirer, échapper à nos souffrances, pouvoir profiter du soleil du désert ?

Non !

Hachem nous a délivrés et nous a fait sortir d'Égypte par les prodiges que nous connaissons – les 10 plaies, l'ouverture de la mer, etc. – uniquement pour que nous puissions nous rendre au mont Sinaï et recevoir la Torah ! Tous les événements de la sortie d'Égypte n'ont été que des signes, que le Séfer Ha'hinoukh qualifie de Tafel/accessoires, par rapport au Ikar/l'essentiel qui est le don de la Torah.

Rachi (Beréchet 2;31) explique à propos du mot « yom Hachichi » / le sixième jour, que la lettre « ה » semble être superflue car elle n'apparaît pas pour les autres jours de la création.

Hachem ayant terminé la création du monde ce jour-là, nous devons comprendre que toute Son œuvre est destinée à nous faire savoir que Hakadoch Baroukh Hou l'a accompagnée d'une condition : que le peuple juif accepte les cinq (valeur numérique de la lettre « ה ») Livres de la Torah.

Le prophète affirme : « *Si ce n'était pour Mon alliance [la Torah] le jour et la nuit, Je ne maintiendrais pas les lois du ciel et de la terre* » (Yirmiyaou 33;25). Ce verset nous apprend que **l'existence du monde dépend de l'étude de la Torah !**

Le Séfer Ha'hinoukh poursuit en expliquant que la Torah nous a ordonné de compter depuis le lendemain du premier yom tov de Pessa'h jusqu'au don de la Torah pour **exprimer notre désir immense de recevoir la Torah.**

Nous comptons jour après jour, non pas dans un compte à rebours, mais le nombre de jours passés. Nous introduisons quarante-neuf jours dans notre « compteur à Mitsvot » pour mériter d'**atteindre ce grand événement, Matane Torah.**



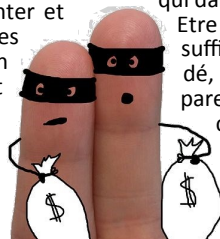
Instant de famille

Rav Aaron Partouche

« Si vous allez suivant mes préceptes, et que vous gardez mes lois/אם בחוקתי תלכו ואת מצוותי תשמרו » (Vayikra 26, 3)

Le Baal Hatourim écrit que les initiales du début du verset forment le mot Avoth (les pères). On pourrait peut-être commenter et expliquer l'intention du Baal Hatourim dans ce sens: si les pères (Avoth) vont suivant les préceptes de Hakadoch Baroukh Hou et qu'ils montrent l'exemple, alors leurs enfants pourront réalisés la fin du verset, ils garderont mes lois!

Rachi nous explique, en apportant le Midrach, que les préceptes parlent en fait de l'étude de Torah avec peine (en hébreu: le Amal!) Ce qui signifie que si nous voulons des enfants qui pratiquent la Torah, il nous faut à nous les parents, montrer



JE FAIS COMME...PAPA!

l'exemple. Il est inconcevable d'exiger quoi que ce soit de nos enfants si nous même ne faisons pas le minimum.

Quelle serait la réaction de parents s'ils entendent que leur enfant à tricher lors de l'examen du BAC? Mais que devons dire sur des parents qui dans leur travail volent ou mentent pour gagner leurs salaires?

Etre père ou mère est la chose, à première vue, la plus facile: il suffit de se marier et lorsque Hakadoch Baroukh Hou l'aura décidé, Il nous enverra un enfant! Cependant, pour être de "bons" parents, c'est le travail de toute une vie, de remise en question constante et de recherche de vérité, toujours accompagnées de Amal, labeur...

Rav Aaron Partouche ☎052.89.82.563

✉eb0528982563@gmail.com